

## Questions orales

[Traduction]

## L'AFFAIRE DU GRÉVISTE DE LA FAIM

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au leader parlementaire. Je ne connais pas la teneur des discussions mais à en juger par la réponse conditionnelle que le gouvernement a opposée jusqu'à présent, il est peu probable qu'on présente une mesure comme celle-ci ou d'autres de nature à régler le problème. Si le leader parlementaire parle sérieusement, s'il songe vraiment à faire quelque chose, accepterait-il, à l'invitation du député d'Elgin et de moi-même, de rendre visite au jeune agriculteur détenu à la prison de Stratford et de lui proposer une solution qui l'incite à mettre un terme à son jeûne et qui puisse régler la question? Le ministre peut-il s'engager au nom du gouvernement à prendre les moyens nécessaires pour présenter une mesure qui mette un terme à ce jeûne et règle la situation?

[Français]

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, l'honorable député se réfère à son ami qui est accusé devant les tribunaux criminels de l'Ontario, et j'ai déjà dit clairement que je n'avais pas l'intention de faire des remarques sur cet individu à cause de la règle du *sub judice*. Donc, je n'ai rien à dire en ce qui concerne l'ami de l'honorable député, excepté qu'en ce qui a trait aux biens de l'ensemble des agriculteurs, j'ai depuis déjà plusieurs jours fait des propositions de concert avec le ministre de la Consommation et des Corporations pour trouver un remède. Si nous n'avons pas encore pu amender soit la loi sur la faillite, soit le projet de loi présenté par le député de Lambton-Middlesex, ce n'est pas à cause de notre négligence, mais parce que son parti est trop lent à consentir un accord.

Hier, nous avons fait une proposition concrète, et aujourd'hui on aurait pu régler le problème si le parti progressiste conservateur avait consenti à adopter un amendement à la loi sur la faillite. Aujourd'hui, j'ai refait la même proposition et j'y ai ajouté un élément encore plus intéressant, et je n'obtiens pas de réponse. Donc, je ne peux pas agir. Mais si l'honorable député était influent et si vraiment il était sérieux et sincère, il devrait parler à son leader parlementaire et le presser d'agir. Pour nous, ce qui importe, c'est le bien-être des agriculteurs, et c'est ce que nous voulons régler par les propositions que j'ai faites. Il y a aussi le bien-être des pêcheurs dont nous sommes préoccupés, il y a le bien-être des petits entrepreneurs, et tout cela peut être couvert par un amendement à la loi sur la faillite. Les propositions sont sur le bureau, et s'il y a des délais, ce n'est certainement pas la faute du gouvernement, mais bien celle de son propre parti.

[Traduction]

## LA DÉFENSE NATIONALE

## L'ÉVALUATION DU PROGRAMME DES FRÉGATES DE PATROUILLE

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Il se souvient sans doute qu'au mois d'août 1982 il a déclaré que l'évaluation du programme des frégates de patrouille serait présentée au gouvernement pour prendre une décision au printemps de 1983. Peut-il dire à la Chambre s'il a déjà présenté ces projets au cabinet?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, le programme des frégates l'un des derniers investissements de capitaux importants du ministère de la Défense et un vaste programme de rééquipement, se déroule selon les prévisions. Le ministère met la dernière main à l'évaluation. J'espère pouvoir présenter ces évaluations au comité de la défense nationale et des affaires extérieures du cabinet. Après, il appartiendra au cabinet de prendre une décision définitive à ce propos. J'espère que tout ira bien et que nous pourrons aller de l'avant dès que possible.

## LA DATE DE LA DÉCISION

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Madame le Président, je préférerais avoir une réponse un peu plus précise que «dès que possible». Quand le cabinet prendra-t-il une décision, quand le ministre annoncera-t-il le nom des consortiums auxquels les contrats seront adjugés et quand les chantiers navals commenceront-ils les travaux?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je pourrais vous répondre très brièvement: dès que possible, dès que l'évaluation sera terminée et que le cabinet aura pris une décision. J'espère que le cabinet prendra une décision avant l'ajournement de juin.

\* \* \*

## LES SOINS MÉDICAUX

## L'AIDE FINANCIÈRE

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Madame le Président, c'est au ministre de la Santé nationale et au Bien-être social que je m'adresse. Je pourrais tout aussi bien m'adresser au vice-premier ministre. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait savoir à l'Association médicale canadienne que l'aide financière aux soins médicaux variera en fonction de la moyenne variable du produit national brut. Cela signifie-t-il qu'une baisse du produit national brut entraînera une baisse de l'aide financière?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Madame le Président, le financement des programmes établis qu'assure le gouvernement est fondé sur une formule qui tient compte à la fois de la redistribution, de la croissance démographique et de celle du produit national brut.